

## BULLETIN D'ADHÉSION 2012

La cotisation est déductible au titre de don à une association d'intérêt général et s'entend pour l'année civile en cours, soit du 1er janvier au 31 décembre 2012.

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....  
(précisez votre adresse de correspondance)

Adresse e-mail .....

Téléphone .....

Emploi / Activité .....

Membre d'autre(s) organisation (s) (facultatif) :  
.....

Je verse ma cotisation à Convictions pour l'année 2012 selon la grille ci-dessous :

15 € (cotisation moins de 25 ans, chômeurs, personnes physiques non imposables)

100 €

200 €

300 €

500 €

autre montant (précisez la somme) : ..... €

représentant  la totalité de ma cotisation 2011 à l'Association Convictions

une partie de ma cotisation

Si vous choisissez de fractionner le versement de votre cotisation en 2 ou 3 fois, merci de préciser l'échéance et le montant du ou des versements prévus :

2nd versement prévu au mois de : .....  
d'un montant de ..... €

3ème versement (éventuellement) prévu au mois de : .....  
d'un montant de ..... €

Date et signature :

*Il revient à chaque adhérent(e) de se situer par rapport aux niveaux de cotisation proposés en fonction de ses revenus et charges personnels. Le montant de l'adhésion ne doit pas faire obstacle à la participation aux travaux du Club et peut être défini en accord avec le Secrétaire général ou le Trésorier.*

**IMPORTANT** : Précisez votre adresse fiscale si elle est différente de votre adresse de correspondance :

.....